

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Janvier 2021

Présents : Martine AIRES - Michèle ANDRE -- Julien ARNAUNE - Karine BRON - Anna CHANGEUX - Didier BONAZZOLI - Alain CAPDEVILLE - Michel CAZENEUVE - Thierry HAEIN - Guy MARTINEZ - André NOUGUES - Gérard ROUX –.

Procurations : Véronique BOISSON a donné procuration à Anna CHANGEUX

Absents : Marie BAYET – Guy DREYER - Véronique BOISSON

Secrétaire de séance : Gérard Roux

Début de séance : 16 heures 04 minutes

ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS APPORTEES	VOTE
Approbation C.R. Conseil municipal 7/12/2020	Le conseil Municipal accepte le compte-rendu du 21 décembre 2020	A l'unanimité
Rajout à l'ordre du jour	Astreinte employés municipaux.	unanimité
Crédits investissement commune / camping, dépense 2021	Nous allons pouvoir financer 1/4 des dépenses 2020 Budget commune : 112677 € Budget camping : 106550 €	unanimité
CLECT	Transfert de charges à la communauté de communes, pour l' ALAE et les stations de skis. Rattachement de la ville de Bagnères de Luchon à la communauté de communes pour ces charges.	Contre : 1 Abstention : 6 Pour : 6 Voix du maire : Pour
Location Chalet ancien Office du Tourisme	Caution : 180 € Loyer : 180 €, révisable tous les ans Le candidat à la location demande la mise à disposition du garage près de l'ancienne gendarmerie ainsi qu'un espace de 5 m derrière l'office du tourisme pour disposer une bâche. Le garage serait loué 50 €, l'espace de 5 m serait facturé 20 €. Loyer mensuel définitif : 180 € + 50 € + 20 €, convention annuelle, début de la location 1 ^{er} avril 2021	Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 12

<p>Piscine (Informations)</p>	<p>La société B Concept a chiffré un équipement de couverture de la piscine pour économiser l'énergie et permettre l'utilisation du bassin par les scolaires Volet : 133920 € Bâche : 35000 € Mr le maire a fait une étude pour une couverture en dur : 450000 €</p> <p>La réouverture de la piscine pour la saison 2021 est conditionnée par les réparations à effectuer. Devis réparations : 21136€. (Echelles, pompes, récupération eau des goulottes....). La commission piscine se réunira le jeudi 4 février à 16h30 pour préparer les décisions à prendre, rapidement. Recherche de financement auprès de jeunesse et sports et de la com-com.</p>	
<p>Site d'Escalade Brèche Romaine</p>	<p>La F.F.M.E a pris contact pour une réouverture du site, celle-ci nécessite des travaux de sécurisation et mise en conformité du site.</p>	<p>Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13</p>
	<p>Enrochement du talus de la route, deux devis : Sodeciba : enrochement total 18000 €. Bruno Rouge : aménagement talus plus léger 2748 € Le conseil municipal accepte le devis de la Société ROUGE et charge Monsieur le Maire de demander des subventions auprès de la Jeunesse et des Sports et du conseil départemental</p>	<p>Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13</p>
	<p>Contribution aux matériels pour sécuriser le rocher 8038 €</p> <p>Convention pour le contrôle et l'entretien du site, cela coûte environ 5000 € par an à Saint Mamet.</p> <p>Le conseil municipal accepte l'achat du matériels et charge Monsieur le Maire de demander des subventions auprès de la Jeunesse et des Sports et du conseil départemental</p>	<p>Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13</p>
<p>Collège Travaux piste et terrain multisports (information)°</p>	<p>Contact avec Mr Rival dont le collège dépend Dossier créé par la principale pour étude par la mairie et demande de subvention</p>	
<p>SDEHG</p>	<p>Le SDEHG effectue des travaux électriques, pour la mairie, pour un montant maximum de 10000 €/an, ce contrat est actuellement validé tous les ans, le SDEHG demande que cette validation se fasse tous les 6 ans (durée du mandat de l'équipe municipale)</p>	<p>Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13</p>
<p>Astreinte employés municipaux</p>	<p>Pour le déneigement, demandé au cas par cas avec les rémunérations et congés adéquats Le CACES des employés n'est plus à jour (plus de 10ans). Le conseil municipal charge Monsieur le Maire d'inscrire les employés communaux à la formation CACES. Le tracteur pour le déneigement n'est pas conforme.</p>	<p>Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13</p>

<p>Andréa Calestroupat</p>	<p>La mairie a reçu une carte de remerciement de cette personne qui avait été recritée pour le festival du Marbre, à la plus grande satisfaction de l'association Marbre et Arts</p>	
<p>Manifestation à Superbagnère</p>	<p>Une manifestation de soutien pour les stations de skis est organisée le 30 janvier 2021 à 14 heures sur le site</p>	
<p>Lac de Gery</p>	<p>L'actuel occupant souhaite demander une aide pour l'achat de parasols, chauffages extérieurs, aménagement d'un terrain pour jouer au volley-ball. Il a besoin d'une attestation de la mairie disant que celle-ci ne s'oppose pas au projet.</p>	<p>Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13</p>
<p>Organisation du travail employés municipaux</p>	<p>Une fiche de poste va être rédigée. Dissensions entre deux employés municipaux difficile à résoudre. L'employé municipal qui travaillait à Lez sera en renfort de ceux de Saint Béat, les travaux à Lez seront faits par l'ensemble de l'équipe.</p>	
<p>Marbre et Arts</p>	<p>Mme Changeux, Mrs Haein et Bescond ont rencontré Mr Rival pour lui rappeler le soutien apporté par le département depuis le début du festival il y a 20 ans. Il y avait 7 vacataires rémunérés par le département, aujourd'hui sa contribution n'est plus que de 600€ La communauté de communes apporte une contribution de 5000€ et achète une statue. La mairie verse 7000€ et le salaire de Mme Andréa Calestroupa La prochaine saison du festival sera de 2 mois pour les expositions et 3 semaines pour les évènements (ateliers....) Fréquentation du site de Saint Béat : 5000 personnes du site de Luchon : 1000 personnes</p>	
<p>Ordures Ménagères</p>	<p>La gestion des containers pose problème pour le quartier de Ladvivert. Retournement du camion de collecte, verglas, passage du camion au carrefour Espones/Ladvivert. La question reste posée</p>	
<p>Aires de Jeux</p>	<p>Les aires de jeux doivent être vérifiées tous les ans pour la sécurité des utilisateurs. Contrôle par Socotec : 468€ Apave : 300€</p>	<p>Unanimité pour l'Apave</p>
<p>Subvention des Associations</p>	<p>Date limite de dépôt des projets des associations le 20 Février 2021</p>	

<p>Publication : Moment de Vie</p>	<p>Le logo de cette publication pose la question du logo plus récent ou du blason de Saint B�at � imprimer en en-t�ete des documents</p>	
<p>D�l�gu�s de quartier</p>	<p>Les habitants de notre commune ont �t� sollicit�s pour �tre d�l�gu�s de quartier au travers de la publication « Moment de Vie » et de « Facebook ». Seul quatre b�n�voles se sont d�clar�s en mairie, il reste des quartiers � pourvoir.</p>	
<p>Conseil Municipal</p>	<p>Les prochains conseils se tiendront le dernier lundi de chaque mois.</p>	
<p>Projet « La Lanterne »</p>	<p>L'�quipe en charge du projet souhaite intervenir du 12 au 17 f�vrier et 1�re quinzaine de mars dans l'�cole (La Lanterne). Elle demande un h�bergement en attendant de pouvoir occuper ses locaux</p>	

Fin de s ance   18 heures 53 minutes.

Les conseillers Municipaux

Le Maire,
Thierry HAEIN